



## **Assemblée Générale du 14 septembre 2017 Procès-Verbal**

En l'absence de Mme la Présidente, empêchée, M. le Vice-Président accueille l'assemblée et présente un rapide bilan moral pour l'année écoulée.

Il en profite également pour proposer une minute de silence en l'honneur des membres décédés dans l'année écoulée.

Il procède ensuite à la lecture du Procès-Verbal de la précédente Assemblée Générale afin de le soumettre à l'approbation des membres présents.

Etant, ce jour, en présence de la toute première véritable Assemblée Générale Ordinaire, la lecture concerne donc le PV de l'Assemblé Générale Constitutive, datée du 14 décembre 2015.

Ce Procès-Verbal est approuvé à l'unanimité.

M. le Secrétaire adjoint prend ensuite la parole afin de présenter un bilan de l'ensemble des activités menées depuis la création de l'Association.

Ce bilan est très riche et dénote autant le dynamisme du Comité que l'engouement des membres, toujours satisfait du programme proposé.

L'Assemblée valide d'ailleurs ce bilan à l'unanimité sans poser de question.

Mme la Secrétaire prend alors la parole afin de présenter le calendrier des sorties et animations prévues pour les mois à venir.

Ce programme est très complet et présente une grande variété afin que chaque membre puisse y trouver son compte.

Cette présentation impressionne d'ailleurs l'ensemble des membres présents qui valide ce prévisionnel à l'unanimité.

Mme la Trésorière présente alors le bilan financier de l'exercice clos soulignant autant la grosse implication financière de l'Association dans l'ensemble du programme que la bonne gestion permettant de présenter des comptes sains avec un bilan positif permettant de dégager un excédent servant de liquidité pour l'avance des très nombreux frais inhérents aux réservations.

Ce bilan étant parfaitement clair, l'Assemblée le valide également à l'unanimité.

La parole est ensuite passé à M. le Commissaire aux Comptes qui salue la bonne gestion de l'Association et donne son quitus pour la validation des comptes qui sont tenus dans le respect des règles mais également en bon père de famille.



C'est également l'occasion de valider la nomination du cabinet Centr'Audit qui assurera le rôle de Commissaire aux comptes pour l'Association pour les 5 années à venir.

Ce point est validé à l'unanimité.

Mme la Trésorière passe ensuite au prévisionnel financier pour l'année à venir. La gestion de l'Association sera tenue dans la droite lignée de l'exercice clos, dans le but de maintenir un bon rythme d'activité tout en gérant le budget au plus juste.

Encore une fois, les membres présents valident ce principe à l'unanimité sans poser de question.

Mme la Trésorière soumet alors le principe de la demande de subvention à la validation de l'Assemblée. Il s'agit d'autoriser le Comité à déposer une nouvelle demande auprès de la Commune afin de couvrir le prévisionnel 2017.

Ce principe est donc validé à l'unanimité et le Comité est autorisé à faire toutes les démarches nécessaires.

M. le Vice-Président reprend ensuite la parole pour rappeler qu'il n'est pas prévu d'élection au Comité, n'étant pas dans une année de renouvellement, conformément aux Statuts de l'Association.

Par ailleurs, il indique que le Comité propose de maintenir le prix de la cotisation annuelle à 20€ par personne.

Comme aucune objection n'est faite, ce principe est validé à l'unanimité.

M. le Secrétaire adjoint procède ensuite à une nouvelle présentation du site Internet qui permet autant d'accéder aux informations sur les activités de l'Association qu'à un système de billetterie en ligne. Le but est de sensibiliser l'ensemble des membres à l'intérêt d'utiliser ce service dématérialisé mis en place spécifiquement pour eux.

La parole est ensuite passée à M. le Premier Adjoint, représentant de la Commune, qui tient à excuser M. le Maire, retenu par ailleurs.

Ainsi, il félicite le Comité autant pour sa bonne gestion financière que pour le programme très complet qui est proposé aux membres.

Par ailleurs, il souligne la bonne ambiance et la convivialité qui ressort clairement des rencontres mises en place.

Avec cette nouvelle Association, les employés communaux retrouvent une amicale dynamique soudée autour d'un noyau investi dans des projets de qualité tout en gardant toujours à l'esprit le côté humain et convivial.



Etant arrivé à la fin de l'ordre du jour, M. le Vice-Président lève la séance en invitant l'ensemble des membres au verre de l'amitié.

Fait à Sarreguemines, le 24 octobre 2017

La Secrétaire

La Présidente

Mme Valérie LUCK

Mme Nathalie MARZULLO